



GÉNIES EN AFFAIRES

Dossier de présentation



Grands partenaires Acfas



Présentation générale du concours

1. De la recherche universitaire à la commercialisation : le concours Génies en affaires

Depuis 2016, le concours Génies en affaires, organisé par l'Acfas, donne aux étudiant·e·s une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication grâce au mentorat d'expert·e·s en génie et en valorisation. La phase finale de la compétition est l'occasion, pour les finalistes, de présenter leurs projets innovants devant le grand public, en plus de faire valoir leurs qualités d'innovateur·trice·s et leur pouvoir de changement dans notre société.

2. L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique**. Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où celle-ci fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité de la nouvelle Société de valorisation et de transfert du Québec : Axelys.

Le concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheur·se·s, les entrepreneur·e·s-étudiant·e·s et les industriel·le·s de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

- Pour **les chercheur·se·s**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les étudiant·e·s**, c'est la chance de se mettre dans un contexte entrepreneurial et en d'apprendre davantage sur plusieurs rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriel·le·s**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles recherches et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Le concours est organisé en trois temps :

1. Les candidat·e·s peuvent envoyer une intention de participation jusqu'au **9 décembre 2022 via ce formulaire : <https://cutt.ly/mNXKIZo>** . Si leur projet est admissible au concours, Ils et elles seront ensuite mis·e·s en contact avec une personne experte de la valorisation afin d'améliorer leur dossier pour le dépôt du dossier de candidature.
2. Le projet est ensuite exposé dans un dossier de candidature à remplir et à **remettre au plus tard le 31 janvier 2023** à l'Acfas, avec les justificatifs demandés. Les projets retenus par les membres du jury pour la phase finale sont annoncés le **1er mars 2023**.
3. Les six équipes ainsi sélectionnées feront une présentation orale de leur projet à l'occasion de la phase finale, qui se déroulera à la **fin mars 2023** (date à venir).



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas

3. Historique

En 2014, le projet-pilote du concours est lancé lors du 82^e congrès de l'Acfas à l'Université Concordia. La finale de la première édition a eu lieu en septembre 2016, lors des Journées de la relève en recherche organisées par l'Acfas, à l'Université de Montréal. La deuxième édition du concours Génies en affaires s'est déroulée en mars 2018, à la Caisse de dépôt et placement du Québec. La troisième édition a eu lieu le 19 mars 2019, à la Maison Manuvie. Enfin, la quatrième édition devait avoir lieu le 17 mars 2020 à la Maison Manuvie et a été reportée suite à la crise sanitaire mondiale de la COVID-19. Elle fut repensée et produite en direct en ligne le 9 juin 2020. Les éditions 2021 et 2022 se sont également tenues en format numérique. **Chaque année, six équipes finalistes ont présenté des innovations aux membres du jury et devant plus d'une centaine de personnes.** Pour 2023, la finale du concours devrait revenir en personne à la fin mars, à la Maison Manuvie.

Découvrez les projets des six équipes finalistes précédentes ici : <https://www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/finalistes>

4. Pourquoi participer?

Ce concours offre aux participant·e·s une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication avec le soutien d'expert·e·s dans ces domaines, tout en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs innovations technologiques au grand public.

5. Préparation et séances de travail

Des formations dispensées par des expert·e·s issu·e·s de Axelys et des partenaires du concours sont offertes pour les finalistes, afin de les aider dans leur démarche.

6. Évaluation des dossiers et annonce des équipes finalistes

Les dossiers de candidatures seront évalués par les membres du jury, qui sélectionneront les équipes finalistes et leurs projets respectifs. Les équipes qualifiées pour la phase finale seront annoncées le 1^{er} mars 2023. Ces équipes pourront alors finaliser la présentation orale de leur projet pour la finale de la fin mars 2023.

7. Finale

Les six équipes finalistes sélectionnées feront, lors de la finale 2023, une présentation du potentiel de leur innovation devant les membres du jury et le grand public. Les membres du jury évalueront les présentations.

Le public, quant à lui, se verra distribuer un montant en « Génies dollars » qu'il pourra investir comme il le souhaite dans un seul ou plusieurs des projets présentés. L'équipe ayant obtenu le plus d'investissements aura le titre de prix du public. Les détails sur le déroulement de la phase finale seront envoyés aux équipes finalistes au mois de février 2023.

8. Prix de la phase finale

- **Prix innovation issue des cycles supérieurs** : valeur de plus de 30 000\$ en services-conseils et bourse (10 000 \$ bourse, 20 000\$ en services-conseils);
- **Prix innovation issue du premier cycle** : valeur de plus de 13 000\$ en services-conseils et bourse (5 000 \$ en bourse, 8500 \$ en services-conseils);

- **Prix Démarrage – Mention de l’innovateur en chef du Québec** : valeur de plus de 4 000\$ en services-conseils et bourse (2 500\$ en bourse, 1500 \$ en services-conseils);
- **Prix du public** : 3 500 \$ en bourse distribués au prorata des votes.

9. Dates à retenir

Dates	Événement
7 novembre 2022	Ouverture de l’appel à candidatures
29 novembre 2022	Séance d’information virtuelle pour futur·e·s participant·e·s. Pour s’inscrire : https://zoom.us/webinar/register/WN_KcGUEi4tSHGdYCK1VNZqRg
9 décembre 2022	<u>Date limite du dépôt d’intention de participer</u>
31 janvier 2023	Date limite de dépôt des dossiers de candidature à envoyer à l’Acfas
1 ^{er} mars 2023	Annonce des 6 équipes sélectionnées pour la phase finale du concours
9 mars 2023	Formation en communication orale (Acfas) + Séance d’information réservée aux finalistes
Fin mars 2023	Finale du concours Génies en affaires
Avril-mai 2023	Ateliers et séances de travail personnalisées réservées aux finalistes

Critères d’admissibilité et règlements

1. Critères d’admissibilité

Pour participer au concours, les participant·e·s doivent satisfaire aux conditions d’admissibilité suivantes :

- Être inscrit·e·s dans un établissement d’enseignement supérieur canadien en 2022-2023 (session d’automne 2022, d’hiver 2023 ou été 2023);
- Pour les postdoctorant·e·s : par postdoctorant·e·s nous entendons toute personne ayant obtenu son doctorat au courant des cinq dernières années (après janvier 2018), étant lié à un établissement universitaire canadien par un stage postdoctoral ou un statut de professionnel·le de recherche temporaire.
- Être à l’aise pour s’exprimer en français à l’oral et à l’écrit;
- Être disponibles pour se rendre à la finale à la fin mars 2023. Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails concernant la finale seront communiqués aux équipes finalistes sélectionnées le 1^{er} mars 2023.
- Présenter une innovation issue des travaux de recherches menés dans une université ou un établissement affilié (et pouvoir le démontrer).

2. Règlements

Par un souci d’équité, les règlements ci-dessous s’appliqueront à tous les participant·e·s, sans exception.

2.1. Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins un·e étudiant·e aux cycles supérieurs;
- Une équipe est composée d'au moins deux étudiant·e·s. Néanmoins, seulement cinq étudiant·e·s seront accepté·e·s sur scène;
- La multidisciplinarité au sein de l'équipe est fortement recommandée, mais pas obligatoire;
- La variété des cycles universitaires est également fortement encouragée (les étudiant·e·s composant l'équipe peuvent être aux 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles);
- Les étudiant·e·s qui composent une équipe peuvent être issus de différentes universités, tant qu'il s'agit d'universités canadiennes;
- Les personnels de recherche à statut permanent peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- Les postdoctorant·e·s peuvent faire partie d'une équipe, mais ne devront pas en être le répondant·e;
- Une équipe doit être chapeauté·e par un mentor. Il ne fait pas partie de l'équipe et ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;
- Un mentor est une personne, telle qu'un·e professeur·e d'université ou un·e spécialiste de la valorisation, qui peut accompagner les membres d'une équipe tout au long du projet et lui donner des conseils dans la préparation de son dossier de candidature;
- La technologie présentée pourra être en cours de commercialisation, mais ne devra pas engendrer de bénéfices au moment de la demande.

2.2. Projets

- L'innovation technologique doit être issue de recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur canadien ou d'un établissement affilié et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Dans la mesure du possible, les déclarations d'invention des projets devront être transférées à l'institution d'enseignement qui le transmettra à Axelys, qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- Si la propriété intellectuelle appartient déjà à l'équipe, car elle est issue d'un projet de recherche du premier cycle, il leur faudra fournir un argumentaire supplémentaire au dossier de candidature. Cet argumentaire sera d'environ une page, et détaillera comment l'équipe travaille toujours au rayonnement de la recherche universitaire à travers son projet (par exemple l'historique de la propriété intellectuelle, contrat de recherche avec des universités, stagiaires, travail en collaboration avec des groupes de recherche, etc.).
- Pour les candidat·e·s issu·e·s d'établissements hors Québec, ils ou elles devront se rapprocher de l'équivalent des sociétés de valorisation (SVUs) dans leur province (ces dernières entreront en contact avec Axelys au Québec, si besoin);
- Les étudiant·e·s intéressé·e·s à participer pourront, s'ils ou elles le souhaitent, proposer leur propre projet (à condition qu'il soit issu des fruits de la recherche universitaire), mais les mentors pourront aussi proposer des projets aux étudiant·e·s;
- La technologie présentée devra faire l'objet de droits de propriété intellectuelle (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra inclure un devis technique de celui-ci et un plan d'affaires.

2.3. Dossier de candidature

Le dossier de présentation du projet (appelé dossier de candidature) devra être rempli par le ou la répondant·e du projet et envoyé à l'Acfas au plus tard le 31 janvier 2023 avec toutes les pièces justificatives demandées.

2.4. Phase finale

Présentation et période de questions

- Chaque équipe devra présenter, en français, le projet aux membres du jury et au grand public;
- Les étudiant·e·s devront ensuite répondre aux questions des membres du jury, en français.

Temps de parole

- Chaque équipe devra déterminer un·e porte-parole et cette personne disposera de **trois minutes maximum** pour faire sa présentation orale et sa démonstration, sans interruption;
- Les membres du jury disposeront ensuite d'une période de questions de **cinq minutes**.
- Si, pour démontrer l'utilité de la technologie, la totalité de la présentation dépasse trois minutes, l'équipe devra choisir de ne présenter que les éléments les plus significatifs afin de rester dans le temps de parole impartie.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la phase finale, les étudiant·e·s pourront avoir le choix du micro;

Support visuel

- Il est fortement recommandé d'apporter **tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie** : prototype, images, etc.;
- Les textes utilisés figurant sur les outils employés pour la démonstration doivent être en **français**;
- Les images utilisées pour la démonstration doivent être **libres de droits** ou les étudiants doivent s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Texte de présentation grand public

- Une présentation vulgarisée de votre projet (150 mots maximum)
- Deux images :
 - 1 image en jpeg de 8,5 pouces x 5,5 pouces (300 dpi)
 - 1 image en jpeg de 5,5 pouces x 5,5 pouces (300 dpi)
 - Pas de texte, pas de photomontage

3. Critères d'évaluation

Pour la présélection et pour la finale, le jury se basera sur la grille d'évaluation suivante :

Présentation générale du projet

- Explication du projet, des concepts et idées de façon claire
- Réponses claires et ordonnées aux sections du dossier de candidature

Présentation de l'innovation

- Pertinence du problème (est-il bien posé et réel?)
- Pertinence de la solution (répond-elle au problème et est-elle incontournable?)
- Avantage compétitif durable dans le temps de la technologie proposée

Plan d'affaires

- Pertinence du marché (est-il bien circonscrit et exploitable?)
- Pertinence de la stratégie de commercialisation (canaux de distributions, force de vente, marketing et concurrents et partenaires)
- Considération des projections financières à court et long termes

Présentation orale

Pendant la phase finale du concours, les équipes seront jugées sur leur capacité à :

- Expliquer les concepts et les idées de façon claire, dans un langage accessible;
- Répondre aux questions précisément, clairement et avec concision;
- Respecter le temps imparti à la présentation;
- Susciter l'intérêt du public.

Rôle et accompagnement de Axelys, la nouvelle Société de valorisation et de transfert du Québec

Axelys est un partenaire actif qui accompagnera les étudiant·e·s tout au long du processus du concours une fois la déclaration d'invention transférée. Elle aidera les équipes à présenter leur innovation, mais aussi à développer leur plan d'affaires.

Coordonnées

Les informations concernant le concours Génies en affaires ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas : acfas.ca

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec :

Sabrina Giroux

Chargée de projets, responsable du concours Génies en affaires

sabrina.giroux@acfas.ca



Depuis 100 ans
Faire avancer
les savoirs

A white banner containing the Acfas logo and the number "100" in a bold, black, sans-serif font, indicating the organization's centennial.

Merci à nos partenaires

Partenaire de l'activité

axelys

Partenaire du rayonnement

main

Partenaires des prix



FASKEN



Lojia

